

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 398

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2) Novembre 1999

On prétend – non sans quelque roserie – que lorsqu'un carabin n'est pas des plus doués, on en fait un médecin accoucheur. Ira-t-on jusqu'à prétendre que d'un méchant rédacteur on fait un journaliste sportif? On y serait tenté en constatant la tendance, chez certains d'entre eux, à massacrer le nom d'athlètes étrangers. Ainsi dans les médias audiovisuels francophones, parlant d'Alex Zülle, s'obstine-t-on à nous servir du «Zoulleu» à jet continu, jusqu'à nous... souler.

## Un des (...) qui

Avec «un des (...) qui», l'accord doit se faire au pluriel. Telle est du moins la position catégorique de Berthier/Colignon (*Lexique du français pratique*). Il est toutefois permis de nuancer cette règle. On peut, en effet, opter pour le singulier lorsqu'on désire insister sur l'idée d'individualité (il faut alors que *un* corresponde à *celui* ou *celle*): «C'est une de mes poésies qui a eu le plus de retentissement dans l'âme de mes lecteurs» (Lamartine). Le singulier peut aussi marquer une nuance de sens, comme dans cet exemple cité par Julien Teppe: «Vous êtes une des femmes qui me *plaisent* le plus» (vous comptez parmi les femmes qui me plaisent, sans être mise à part), et «vous êtes une des femmes qui me *plaît* le plus (entre toutes les femmes qui me plaisent, vous êtes celle qui m'agréz particulièrement).

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)

## Vacuité, viduité

La *vacuité* désigne l'état de ce qui est vide (lat. *vacuus* = vide), surtout dans un contexte abstrait: «Ce chef-d'œuvre était d'une si palpante *vacuité*» (Prévert). C'est aussi un vide intellectuel, moral, une absence de contenu, de valeur: Un discours d'une affligeante *vacuité*.

La *viduité* est synonyme de veuvage. Ce terme désigne également un état d'abandon, de solitude (la *viduité* de l'âme) et l'état de celui qui est privé de quelque chose. Sous l'attraction paronymique de *vide* et *viduité*, certains auteurs n'hésitent pas à faire de *viduité* et *vacuité* des synonymes, se réclamant de l'argument spécieux qu'une salle *veuve* de spectateurs est une salle *vide*. Mais, entre deux termes, l'un juste, l'autre discutable, ne vaut-il pas mieux choisir le plus correct?

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)

## Week-end

Ce terme anglais (litt. *fin de semaine*) est signalé pour la première fois, en 1906, dans une œuvre française: «L'Île inconnue de Pierre de Coulevain. Par la suite, on le trouvera dans le titre de nombreux romans, dont le populaire *Week-end à Zuyd coote* de Robert Merle.

*Week-end* désigna d'abord la période de fermeture des magasins telle qu'elle était pratiquée en Grande-Bretagne (semaine anglaise) puis la période de repos accordée aux travailleurs. *Week-end* est aujourd'hui associé à l'idée de congé hebdomadaire, de loisir et de tourisme.

Son remplacement par «*fin de semaine*», employé au Québec, ou par la forme francisée «*ouiquende*», ne s'est malheureusement pas imposé chez nous. On peut le regretter, mais il est désormais difficile, sinon impossible, de condamner un terme depuis si longtemps avalisé par la *vox populi*.

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)

## Zeugma

Le *zeugma* (ou *zeugme*) est emprunté à un mot grec signifiant «lien, jonction, conjonction». Ce terme de rhétorique désigne une construction consistant à rattacher plusieurs noms à un même verbe ou à un même adjectif qui ne devrait concerner que l'un d'entre eux, ou à enchaîner un sujet commun à plusieurs verbes sans se préoccuper de la nature de ceux-ci.

Le *zeugma* est parfois une figure de grammaire parfaitement légitime, utilisée de préférence dans une intention comique ou pour produire un effet lyrique: «*Vêtu de probité candide et de lin blanc*» (V. Hugo).

Mais, en fait, c'est le plus souvent une faute de construction, une liaison abusive: «Elle a voulu nuire et médire de son mari.» Il faut donc utiliser cette figure grammaticale avec une grande prudence et respecter la règle qui veut qu'un même mot ne peut compléter plusieurs verbes à la fois qu'à la condition que ceux-ci régissent tous un complément direct ou un complément indirect introduit par la même préposition.

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)

## Avatar

Probablement par suite d'un glissement fâcheux dû à la paronymie avec les mots *avarie*, *avanie* et *aventure*, le sens d'*avatar* a été dénaturé pour devenir le synonyme d'«événement fâcheux». Même si certains dictionnaires très accueillants ont tendance à légitimer cet «avatar» sémantique, ce contresens est à éviter. *Avatar* désignait, à l'origine, chacune des incarnations successives de Vichnou. Par extension, au sens figuré, ce mot s'emploie pour désigner la *métamorphose* sociale d'un individu ou les *transformations* diverses prises par une chose.

La nouvelle acception attribuée abusivement à ce mot est d'autant plus inutile qu'on peut le remplacer par une multitude de termes plus appropriés: *avarie*, *avanie*, *aventure*, *accident*, *dégât*, *mésaventure*, *dommage*, *empêchement*, *lacune*, *difficulté*, *obstacle*, *défaillance*, *oubli*, *déboire*, *manquement*, *vicissitudes*, *tribulations*, etc.

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)

## Battre son plein

L'expression *battre son plein* est souvent mal comprise et, partant, source de confusion. L'hypothèse selon laquelle cette expression ferait allusion au tambour ou à la cloche battant *son plein* est erronée: battre un son n'a pas de sens. Il s'agit là d'un terme de marine. Le *plein* désigne la partie du rivage baignée par les flots depuis la ligne de basse jusqu'à la ligne de pleine mer. *Battre son plein* se dit de la marée qui, arrivée à sa plus grande hauteur, reste un moment stationnaire avant de descendre. Au sens figuré, cette locution s'applique à toute manifestation qui se maintient à son point culminant, qui atteint son maximum d'activité: la fête battait son plein; au pluriel: les réjouissances battaient *leur plein*.

(Défense du français, n° 398, novembre 1999)